



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Trente-neuvième session

Varsovie, 11-16 novembre 2013

Point 20 de l'ordre du jour

Rapport de la session

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
sur les travaux de sa trente-neuvième session**

Rapporteuse: M^{me} Mabafokeng F. Mahahabisa (Lesotho)

Table des matières

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La trente-neuvième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue du 11 au 16 novembre 2013 au Stade national à Varsovie (Pologne).
2. Le Président du SBI, M. Tomasz Chruszczow (Pologne), a ouvert la session le lundi 11 novembre et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a également salué M. Robert F. Van Lierop (Saint-Kitts-et-Nevis) en sa qualité de Vice-Président du SBI et M^{me} Mabafokeng F. Mahahabisa (Lesotho) en sa qualité de Rapporteuse de cet organe.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 11 novembre, le SBI a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2013/11).

4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit, le point 4 b) étant laissé en suspens:
1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
 - d) Élection au Bureau de membres de remplacement.
 3. Communications nationales et données présentées dans les inventaires de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) Sixièmes communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
 - b) Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période 1990-2011;
 - c) Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B au titre du Protocole de Kyoto pour 2013.
 4. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
 - b) Informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention¹;
 - c) Fourniture d'un appui financier et technique.
 5. Mesures d'atténuation appropriées au niveau national de la part des pays en développement parties:
 - a) Composition, modalités et procédures de l'équipe d'experts techniques participant au processus de consultations et d'analyses internationales;
 - b) Programme de travail visant à améliorer la compréhension de la diversité des mesures d'atténuation appropriées au niveau national.
 6. Coordination de l'appui à la mise en œuvre d'activités en rapport avec les mesures d'atténuation adoptées dans le secteur forestier par les pays en développement, notamment les dispositifs institutionnels.
 7. Questions relatives aux mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto:
 - a) Examen des modalités et procédures d'application du mécanisme pour un développement propre;
 - b) Examen des lignes directrices pour l'application conjointe;

¹ À la trente-huitième session du SBI, faute de consensus, cette question n'a pas été inscrite à l'ordre du jour et a donc été laissée en suspens. Sur proposition du Président, le SBI a décidé de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa trente-neuvième session.

- c) Modalités visant à accélérer la délivrance, le transfert et l'acquisition continus d'unités de réduction des émissions;
 - d) Modalités visant à accélérer l'établissement de l'admissibilité des Parties visées à l'annexe I de la Convention ayant pris des engagements pour la deuxième période d'engagement dont l'admissibilité n'a pas encore été établie;
 - e) Procédures, mécanismes et dispositions institutionnelles à prévoir pour les recours concernant les décisions du Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre;
 - f) Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto.
8. Rapport du Comité de l'adaptation.
9. Questions relatives aux pays les moins avancés.
10. Plans nationaux d'adaptation².
11. Démarches permettant de remédier aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques dans les pays en développement qui sont particulièrement exposés aux effets néfastes de ces changements en vue de renforcer les capacités d'adaptation³.
12. Questions relatives au financement:
- a) Fonds pour l'adaptation du Protocole de Kyoto;
 - b) Questions diverses.
13. Mise au point et transfert de technologies et mise en place du Mécanisme technologique:
- a) Rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie et du Centre et du Réseau des technologies climatiques;
 - b) Rapport sur les modalités et les procédures du Centre et du Réseau des technologies climatiques et de son Conseil consultatif;
 - c) Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies.
14. Renforcement des capacités:
- a) Renforcement des capacités au titre de la Convention;
 - b) Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.
15. Impact des mesures de riposte mises en œuvre:
- a) Forum et programme de travail;
 - b) Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto;
 - c) Progrès accomplis dans l'application de la décision 1/CP.10.

² Décision 1/CP.16, par. 15 à 18.

³ Décision 1/CP.16, par. 26 à 29.

16. Examen de la période 2013-2015.
17. Parties visées à l'annexe I de la Convention dont la situation particulière est reconnue par la Conférence des Parties.
18. Questions administratives, financières et institutionnelles:
 - a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2012-2013;
 - b) Budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015;
 - c) Privilèges et immunités à accorder aux personnes siégeant dans les organes constitués au titre du Protocole de Kyoto.
19. Questions diverses.
20. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 19 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 20 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, le xx novembre, le SBI a examiné le projet de rapport de sa trente-neuvième session (FCCC/SBI/2013/L.1). À la même séance, sur proposition du Président, le SBI a autorisé la Rapporteuse à achever l'établissement du rapport de la session, avec le concours du secrétariat et suivant les indications du Président.

Annexes

(À compléter)
